



**European Heart For Children
E.H.C.**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres





Ernst & Young et Autres
400, promenade des Anglais
BP 33124
06203 Nice cedex 3

Tél. : +33 (0) 4 97 18 80 80
www.ey.com/fr

European Heart For Children E.H.C.

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation E.H.C., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Nice, le 26 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Camille de Guillebon

BILAN (Balance sheet)

Edition du 03/06/2014

ACTIF (Assets)	Exercice (Year) N 31/12/2013		Exercice N-1	PASSIF (liabilities)	31/12/2013	N-1
	BRUT	AMORT ET DEPRECIATIONS NET				
ACTIFS IMMOBILISES						
Immobilisations incorporelles	-	-	-	Autres fonds propres (capital)	80.000	80.000
Immobilisations corporelles	-	-	-	Report à nouveau	316.642	228.726
Immobilisations financières	-	-	-	Excédent de l'exercice (surplus)	82.461	87.916
Charges de personnel	-	-	-	TOTAL I	479.103	396.642
Autres charges de gestion courante	-	-	-	Provisions	-	-
	-	-	-	Provisions pour risques	-	-
	-	-	-	Provisions pour charges	-	-
TOTAL I				TOTAL II		
ACTIF CIRCULANT				Fonds dédiés		
Stocks et en cours	9.222			Sur subventions de fonctionnement		
** Marchandises (inventories)		9.222	3.504	Sur autres ressources		
Avances et acomptes sur commandes				TOTAL III		
Disponibilité (cash and cash at bank)	475.871		398.414	Dettes		
Charges constatées d'avance	-		-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
				Emprunts et dettes financières diverses		
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés (accounts payable)	4.957	4.020
				Dettes fiscales et sociales	1.033	1.256
TOTAL II	485.093	485.093	401.918		5.990	5.276
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	TOTAL GENERAL	485.093	401.918
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-			
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-			
TOTAL GENERAL	485.093	485.093	401.918			

CHARGES	N 31/12/2013	N-1	PRODUITS	N 31/12/2013	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION (operating expenses)	168 931	141 034	PRODUITS D'EXPLOITATION (operating revenues)	247 085	223 716
Achats de marchandises (<i>purchase of goods</i>)	16 586	6 833	Ventes de marchandises (<i>sales of goods</i>)	24 791	25 137
Variation de stock (<i>inventory variance</i>)	5 718	5 929	Prestations de services (<i>sales of services: concert, diner</i>)	63 703	63 889
Achats (<i>purchases</i>)	24 598	20 620	Production stockée	-	-
Autres achats externes (<i>other external purchases</i>)	35 871	24 079	Production immobilisée	-	-
Autres services extérieurs (<i>other external services</i>)	5 480	3 317	Subvention d'exploitation	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés (<i>taxes</i>)	2 114	1 256	Dons (donations)	158 591	134 690
Charges de personnel (<i>staff costs</i>)	-	-	Cotisations	-	-
Autres charges de gestion courante (<i>other operating expenses</i>)	90 000	79 000	Legs et Donations	-	-
dotations aux amortissements, provisions et engagements	-	-	Produits liés à des financements réglementaires	-	-
CHARGES FINANCIERES (financial expenses)	-	-	PRODUITS FINANCIERS (financial income)	4 306	5 234
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
			Report des ressources non utilisées exerc antérieurs	-	-
TOTAL DES CHARGES (Total expenses)	168 931	141 034	TOTAL DES PRODUITS (total revenues)	251 391	228 950
SOLDE CREDITEUR	82 460	87 916	SOLDE DEBITEUR	-	-
TOTAL GENERAL	251 391	228 950	TOTAL GENERAL	251 391	228 950
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Mise à disposition gratuite de biens	-	-	Prestation en nature personnel (<i>donation in kind -staff</i>)	14 034	22 502
Mise à disposition des locaux	-	-	Prestation en nature locaux	-	-
Mise à disposition personnel (<i>staff services</i>)	14 034	22 502	Dons en nature	-	-
TOTAL	14 034	22 502	TOTAL	14 034	22 502

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES 2013 EUROPEAN HEART FOR CHILDREN

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Compte de résultat		REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		316 642
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		158 591
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
* Actions réalisées directement			* Dons manuels non affectés		
* Versements à d'autres organismes agissant en France			* Legs et autres libéralités non affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			* Legs et autres libéralités affectés		
* Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
* Versements à un organisme central ou d'autres organismes		90 000			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	92 800	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
1- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	168 931		1- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	251 391	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISÉS DES PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	82 460		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	251 391		VI - TOTAL GENERAL	251 391	158 591
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		168 931
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		399 102
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévoles		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature Total	14 034	
Total					
annexes : Détail des frais d'appel à la générosité du public * vidéo * maintenance site Web					

35871
 35000
 871

EUROPEAN HEART FOR CHILDREN

Fonds de dotation

ANNEXES COMPTABLES

Exercice clos au 31/12/2013

Total du Bilan : 485 093€

Résultat de l'exercice : +82 461€

Fonds propres :

-Dotation en capital initiale : 80 000€

- Report à nouveau 316 642€

Les notes indiquées ci après font partie des comptes annuels arrêtés par le Trésorier et le Conseil d'Administration le 13 juin 2014

1- Règles et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2-Autres éléments significatifs

Le fonds de dotation European Heart For Children est une structure légale de droit français , régie par la loi du 4 Aout 2008 .

Il a été crée pour une durée indéterminée le 2avril 2010, date de signature des statuts par ses fondateurs et enregistré le 26 avril 2010 auprès de la Préfecture des Alpes Maritimes.

La publication au journal officiel est intervenue le 15 mai 2010.

Les comptes correspondent au troisième exercice du Fonds de dotation (durée de 12 mois).

Ils sont établis en application du nouveau règlement CRC 2009-01 du 29 décembre 2009 relatifs aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et CRC 99-03 relatif à la refonte du Plan Comptable Général applicable aux associations, tels que définis par le CRC.

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

En conformité avec l'article 8 des statuts, une dotation en capital initiale de 80 000€ a été enregistrée , cette dotation est consommable.

Le fonds de dotation a souhaité dans le cadre de la procédure de rescrit connaître l'avis de l'administration fiscale française concernant son régime fiscal, ainsi que la possibilité de délivrer à ses donateurs des reçus leur permettant de bénéficier d'allègements en matière d'impôts sur le revenu et d'impôt sur les sociétés.

L'administration a confirmé le 7 juillet 2010, sur la base des informations communiquées que le fonds bénéficiait d'une gestion désintéressée ayant pour objet de recueillir des fonds pour le financement d'interventions chirurgicales dans le domaine de la chirurgie cardiaque au profit d'enfants de milieux défavorisés des pays du tiers monde. Elle a confirmé que le fonds de dotation répondait aux critères définis par les articles 261-7 1B et 206-5 du code général des impôts, était exonéré des impôts commerciaux et ouvrait droit et sa faculté de délivrer des reçus fiscaux, à la condition impérative que ces versements ne soient pas la contre partie d'avantages financiers ou matériels importants à leur auteur.

Le fonds de dotation est néanmoins soumis à l'Impôt sur ses placements financiers

3-Autres informations

3-1 Bilan

Stock marchandise pour revente 9 222€

Disponibilités

-Banque : 98 546€

-Compte sur livret : 372 056€

-Caisse : 5268€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dette fournisseur 1 030€

Factures à recevoir : Honoraires Commissaire aux comptes 3 926€

Etat impôts et taxes 1 033€

Fonds propres et affectation du résultat

	31/12/2012	Affectation	Résultat de l'exercice	31/12/2013
Dotation en capital initiale	80 000			80 000
Excédent de l'exercice	87 916	-87 916	82 461	82 461
Report a nouveau	228 726	87 916		316 642
Total	396 642	0	82 461	479 103

3-2Compte de résultat

Produits d'exploitation

Dons reçus (€) 158 591€

Autres produits

Diner de charité 61 868€

Concert de charité 1 835€

Vente diverses marchandises 24 792€

Total autres produits 88 495€

Charges d'exploitation

Achats de marchandises pour revente	
Et variation de stocks	-10 868€
Achats Diner de charité	- 24 598€
Hébergement site internet EHC	-871€
Video Aswan Cardiac Center	-35 000€
Honoraires CAC	-4 551€
Impôts et taxes	-2 114€
Frais de déplacements	-612€
Divers	-316€
Total	<u>78 930€</u>

Charges diverses de gestion (financement d'actions humanitaires)

-Don Bambini nel mondo (Missions)	-60 000€
-Don Chain of Hope (bourses)	-30 000€
Total	<u>-90 000€</u>

Produits financiers

<u>Intérêts compte sur livret</u>	<u>+4 306€</u>
-----------------------------------	----------------

3-3Dons et contribution en nature

Nature

Mise à disposition de personnel 14 034€

Origine

ESC 938€

MTA 13 096 €

De plus un matériel d'écho cardiographie Vivid S5 a été donné par la société GE et attribué à au Aswan Heart Centre.

3-4 Détail des dons reçus (espèces)

ESC	52 000€
Servier	60 000€
Siemens	15 000€
Pr Ferrari	4 044€
Association College St Jean Baptiste	3 703€
Rotary Club	3 000€
Divers	20 844€
Total	<u>158 591€</u>